



# **POLITIQUE EN MATIÈRE D'ACHATS RESPONSABLES**

# INDEX

## CONTENU

- 01 / **Objectif**
- 02 / **Champ d'application**
- 03 / **Engagements et principes d'action**
- 04 / **Responsabilités**
- 05 / **Diffusion et suivi**

## CONTRÔLE DES RÉVISIONS

| Date de préparation | Date d'approbation | Numéro de version | Description de la modification |
|---------------------|--------------------|-------------------|--------------------------------|
| 15/12/2023          | 29/01/2024         | Version 01        |                                |

# 1.-OBJECTIF

La politique d'achat responsable vise à établir un cadre général d'action pour s'assurer que tous les processus d'achat de l'entreprise sont conformes aux attentes des entreprises et respectent les engagements pris par le groupe.

# 2.-CHAMP D'APPLICATION

Cette politique s'applique à toutes les entreprises du groupe Prosolia Energy, ainsi qu'à d'autres formes équivalentes de collaboration conjointe, lorsque l'entreprise assume le contrôle opérationnel. L'organisation mettra également tout en œuvre pour que ses parties prenantes adoptent un comportement conforme à cette politique.

Cette politique étend l'application des engagements environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance de l'entreprise à toutes les parties prenantes : employés, distributeurs, contractants, prestataires de services et autres tiers concernés pendant leur relation contractuelle.

# 3.-ENGAGEMENTS ET PRINCIPES D'ACTION

Les processus d'achat de biens et/ou de services du groupe sont menés dans le respect des lignes directrices définies dans la présente politique, qui constituent un cadre de référence pour tous les processus d'achat :

- Respecter strictement la législation en vigueur dans chaque zone géographique où l'organisation est présente lors de tous les processus d'achat effectués par l'entreprise ;
- Acquisition de biens et de services conformément aux principes de nécessité, de qualité, d'adéquation et d'austérité de l'entreprise ;
- Étendre les engagements et les principes d'action en matière environnementale, sociale et de bonne gouvernance à l'ensemble de la chaîne de valeur de l'organisation ;

- Adopter une conduite éthique et transparente, conformément au code d'éthique, en excluant et en dénonçant tout acte de corruption, d'extorsion ou de fraude ;
- Répondre aux normes et exigences les plus élevées en matière de santé et de sécurité dans l'environnement de travail en garantissant des conditions de travail sûres et saines à tous les employés ;
- Respecter les droits de l'homme et dénoncer toute forme de travail forcé ou de travail des enfants, de harcèlement, de discrimination ou d'autres formes de violence ;
- Sécurité et confidentialité de toutes les informations partagées, garantissant leur non-transmission à des tiers et le respect entre les parties concernées ;
- Éliminer tout comportement discriminatoire fondé sur le sexe, l'âge, l'origine ethnique, la race, la religion, la nationalité ou toute autre distinction personnelle, et promouvoir ainsi l'égalité de traitement ;
- Assurer un dialogue direct, fluide et transparent avec tous les fournisseurs et contractants de l'organisation.
- Promouvoir l'amélioration continue et l'échange de bonnes pratiques en termes d'efficacité, de qualité des biens ou des services et de proposition de nouvelles solutions et d'opportunités de marché.

## 4.- RESPONSABILITÉS

La direction de Prosolia Energy est chargée de superviser et de garantir l'intégration des engagements de cette politique dans tous les processus d'achat de l'entreprise. Elle est également chargée de fournir les ressources nécessaires à la bonne mise en œuvre de la politique.

## 5.- DIFFUSION ET SUIVI

La direction de Prosolia Energy a approuvé cette politique le 29/01/2024.

La présente politique est documentée et mise en œuvre ; elle sera périodiquement réexaminée pour en vérifier l'adéquation et sera modifiée si nécessaire. Elle sera également diffusée au sein de l'organisation, parmi les parties prenantes et sera publiée sur le site web de l'entreprise.



